

TRENTE-ET-UNIÈME CONFÉRENCE DES REPRÉSENTANTS ET

5, 6, et 7 septembre 2023 à Apia (Samoa)

Point 5.1 de l'ordre du jour : Présentation du rapport annuel de 2022 et d'une synthèse du Directeur général sur les progrès réalisés depuis la troisième réunion du Conseil exécutif

Objet du document

1. Présenter le rapport annuel 2022 du PROE aux Membres. Le Directeur général fournira également un aperçu des progrès réalisés au cours de l'année écoulée à la Conférence du PROE.

Contexte

2. L'année 2022 a été très chargée pour le PROE, à la fois aux niveaux international, régional et interne. Les résultats des efforts du Secrétariat sont détaillés dans le rapport annuel 2022 du PROE, disponible via ce [lien](#). Le Directeur général exposera son point de vue sur les réalisations et les défis de l'année écoulée lors d'une présentation à la réunion.
3. Le rapport annuel 2022 et la présentation seront complétés par les résultats stratégiques du résumé de haut niveau du PIP 2022/2023 identifiés au point 5.2 de l'ordre du jour.

Recommandation

4. La Conférence est invitée à :
 - 1) **prendre acte** du rapport du Directeur général.

21 août 2023